

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 21 avril 2021, de 12 h à 12 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre ZOOM

Présences :	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DPSAPA
	Céleste Côté	<i>Présidente</i> , APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Ève Dulude	APPR, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Yves Masse	Président-directeur général
	Andréanne Moreau	<i>Responsable des communications</i> , Ergothérapeute, DPD
	Sophie Morgentaler	Archiviste médicale, DSPEM
	Emelie Proulx	Travailleuse sociale, DPSMD
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, T.S., DPSMD
Absent(s) :	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
	Mélissa Leduc	<i>Secrétaire-trésorière</i> , ergothérapeute, DSMREU

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 12 h 05. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Point de décisions / d'orientation
 - 3.1. Évaluation des conseils
 - 3.2. Révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 3.3. Horaire pour l'Assemblée générale annuelle 2021
 - 3.4. Offre d'aide aux différents comités du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
4. Affaires nouvelles
5. Clôture de la séance

3. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
3.1. Évaluation des conseils	
Chaque année, les comités et conseils professionnels institués par la CA se doivent de remplir un questionnaire d'autoévaluation quant à leur fonctionnement. Après avoir transmis le questionnaire à tous les membres du comité exécutif pour qu'ils le remplissent de façon individuelle, la rétroaction sur les résultats est présentée aux membres du comité afin de partager les conclusions, de préciser la compréhension des résultats, d'identifier les priorités d'action et d'étayer un plan d'action. Ainsi, il est proposé par Guylaine Sarrazin, appuyée par Cynthia Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter, tel que présenté, le questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement des comités et des conseils professionnels institués par le CA pour le comité exécutif du CM. <u>Le questionnaire d'autoévaluation sera transmis à Mme France Montfils pour dépôt au CA du CISSS de la Montérégie-Ouest.</u>	SUIVI : Céleste Côté & Pamela Déry
3.2. Révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest	
La révision finale du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest est déposée auprès des membres du comité exécutif pour adoption. Une modification est apportée dans la formulation aux paragraphes du point 3.3. Durée du mandat du règlement. Ainsi, après modification, il est proposé par Karine Simard, appuyée par Sophie Morgentaler et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest. <u>Le règlement révisé sera envoyé à M. Yves Masse, président-directeur général, pour transmission à Mme Dominique Savoie, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux.</u> Avant d'être présentée aux membres du conseil multidisciplinaire et adoptée par ces derniers, la révision du Règlement sur la régie interne doit être autorisée par le MSSS.	SUIVI : Céleste Côté & Pamela Déry
3.3. Horaire pour l'assemblée générale annuelle 2021	
L'ordre du jour pour l'assemblée générale annuelle 2021 prévue le 10 juin est présenté aux membres du comité exécutif du CM. Après discussion, il est proposé par Céleste Côté, appuyée par Andréanne Moreau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2021. Il est toutefois à noter qu'advenant le cas où aucun retour ne serait reçu de la part du MSSS concernant la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire d'ici l'assemblée générale annuelle 2021, le temps alloué à l'adoption de la révision par les membres du CM sera retiré. L'adoption de la révision du règlement par les membres devra ainsi être reportée à l'automne 2021 lors d'une assemblée générale extraordinaire.	

3.4. Offre d'aide aux différents comités du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
Mme Sophie Lévesque a soumis son intérêt à participer aux activités du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Considérant qu'elle possède le titre d'emploi d'agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU et que le comité exécutif du CM est déjà composé de deux (2) APPR en provenance de la DSMREU, sa candidature n'est pas retenue. Ceci dans le but de conserver un équilibre entre les différents titres d'emploi et les directions qui composent les membres du comité exécutif. Toutefois, après discussion, il est proposé par Céleste Côté, appuyée par Eve Dulude et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter que Mme Sophie Lévesque participe en soutien aux différents comités internes du comité exécutif, par exemple au comité des communications. Mme Lévesque sera interpellée par les responsables des comités internes au besoin.	
4. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
5. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 12 h 18.	



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest